



Mon notaire me demande trop de choses et me fait perdre mon temps



FAUX : Les ventes avec des prix élevés amènent à l'exigence d'un « produit » parfait. Rares sont les appartements ou maison « parfaites ». Alors nous collectons un maximum de renseignements. Chaque partie à l'acte a un devoir d'information, plus vous donnez d'informations, moins vous aurez de risque de recours en garantie des vices cachés.

Mon notaire est lent pour faire une vente



FAUX : sans droit de préemption et en l'absence de créanciers inscrits sur l'immeuble vendu, la vente immobilière peut être faite en trois semaines si votre dossier est complet.

Le notaire me coute cher



Le tarif des notaires est conçu pour que quelue soient les moyens des acquéreurs qui supportent les frais, ces derniers ne soient pas pénalisés par le temps passé sur le dossier.

La rémunération du notaire représente 0,8% environ du prix de vente et passe en moyenne 30 heures sur mon dossier. Si deux notaires interviennent il se partagent cette rémunération tarifée

Mon notaire fait trainer mon dossier



Si votre dossier « traîne », ce n'est pas un choix du notaire dont la rémunération n'est acquise que lors de la signature de l'acte, il a donc tout intérêt à ce que votre acte soit signé dans les plus brefs délais.